

FSMA
A l'attention de Madame d'Hollander
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Par courrier recommandé et par
courriel à trp.fin@fsma.be

La Hulpe, le 1 septembre 2022
Ns/réf. : HV-2022-L000

Chère Madame,

Nous nous référons à l'article 74 de la Loi relative aux Offres Publiques d'Acquisition du 1^{er} avril 2007.

En ce qui concerne les actions avec lesquelles les signataires de la convention d'actionnaires agissent de concert et la structure de contrôle des parties à la convention d'actionnaires, nous vous confirmons qu'il n'y a pas eu de transactions ou modifications.

Afin d'être complet, nous vous prions également de noter qu'en ce qui concerne les actions détenues hors action de concert, les transactions suivantes ont été opérées depuis le 1^{er} septembre 2021 :

Actionnaire		Actions	Type
3D nv	16/5/2022	+262	Octroi de titres dans le cadre de la rémunération en actions du mandat d'administrateur
Luxempart SA	1/6/2022	+262	Octroi de titres dans le cadre de la rémunération en actions du mandat d'administrateur
Total		+524	

Au vu de ce qui précède, les participations des signataires de la convention d'actionnaires se présentent comme suit (à la date du présent courrier):

Actionnaire	Actions	Dont actions faisant partie de l'action de concert
3D nv	892.077	521.437
ForAtenoR sa ¹	819.456	592.880
Luxempart s.a.	750.833	521.437
ALVA sa ²	651.796	521.437

¹ ForAtenoR sa est contrôlée par 3D NV et Stéphan Sonneville SA.

² Philippe Vastapane, l'actionnaire de contrôle d'ALVA sa, détient 10.227 actions.



Stéphan Sonneville sa ³	255.637	150.500
Total	3.369.799	2.307.691

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

✓ Sidney D. BENS
Directeur Financier

✓ Stéphan SONNEVILLE sa
Administrateur Délégué

³ Osiris Venture sa, société contrôlée exclusivement par Stéphan Sonneville, détient 48.000 actions.